

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 22 décembre 2021
Convocation faite
Le 16 décembre 2021**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 21 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, et le mardi vingt et un décembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2021, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUD, Mathieu SONNET, André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, M^{mes} Angélique WAUTOT (à partir du point n° 2021-12-221), Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Paul-Edouard LETISSIER, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M^{me} Evelyn LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, M^{me} Laëtitia COMPAGNON (à partir du point n° 2021-12-221), MM. Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M. Hervé FRANCOIS (pouvoir à M. Sébastien PAULET), M^{me} Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M. Eric GUERIN, M^{me} Angélique WAUTOT (au point n° 2021-12-220, pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), M. Claude WALLENDORFF (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), M^{mes} Lisbeth DE BARROS, Laëtitia COMPAGNON (au point n° 2021-12-220).

M. Daniel DURBECQ, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET :

**2021-12-229 Décision Modificative n° 1 sur le Budget Annexe
« Parc d'Activités Communautaire de GIVET » (PACoG)
(annexe)**

Vu sa délibération n° 2021-04-085 du 21 avril 2021, approuvant le Budget Annexe « Parc d'Activités Communautaire de GIVET » (PACoG) pour 2021,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits entre les sections et les comptes, suite à la signature de l'acte de rétrocession signé avec PROTEAME le 30 novembre dernier,

Entendu la remarque de M. Pascal GILLAUD s'interroger sur la forme comptable de ce budget, notamment sur le fait que ce budget sera déficitaire sur plusieurs années. Il poursuit en indiquant qu'il est souhaitable de se calquer sur la comptabilité privée via les variations des stocks afin d'équilibrer le budget,

Entendu le Président lui répondre que le déficit est voué à se réduire d'année en année grâce aux ventes de parcelles et poursuivre en indiquant que le mécanisme des variations des stocks est une autre solution comptable à prendre en compte,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 20 décembre 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **approuve** la Décision Modificative n° 1 sur le Budget Annexe « Parc d'Activités Communautaire de GIVET » (PACoG) pour 2021, présentée comme suit :

Section de fonctionnement									
Chapitre	Article		BP € HT	DM 1 € HT	Chapitre	Article		BP € HT	DM 1 € HT
11	6015	Terrains à aménager	1 010 000	3 800	70	7015	Vente de terrains aménagés	1 010 000	3 800
042	71355	Variation des stocks de terrains aménagés	1 010 000	3 800	042	71355	Variation des stocks de terrains aménagés	1 010 000	3 800
TOTAL				7 600	TOTAL				7 600

Section d'investissement									
Chapitre	Article		BP € HT	DM 1 € HT	Chapitre	Article		BP € HT	DM 1 € HT
040	3555	Terrains aménagés	1 010 000	3 800	040	3555	Terrains aménagés	1 010 000	3 800
TOTAL				3 800	TOTAL				3 800

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

